

CARTE DE GARANTIE

Modèle	Date d'achat	Lieu d'achat, cachet et signature du vendeur
Date de déclaration et la description de la réclamation		



Fabricant:
KWAZAR CORPORATION Sp. z o.o.

Budy Grzybek, Chelmonskiego 144, 96-313 Jaktorow, Pologne

Tel./fax.: +48 46 856 40 30 / Fax.: +48 46 856 41 33

e-mail: kwazar@kwazar.com.pl / serwis@kwazar.com.pl

www.kwazar.com.pl

Le pulvérisateur à dos avec entraînement à levier NEPTUNE 15



N° d'indice de la notice d'emploi: SIN.1795 • Version de la notice d'emploi: v.1.0 • Date d'édition: 09.2021

original
neptune
super



MADE IN POLAND



6 ans de garantie
pour le réservoir

FR NOTICE D'EMPLOI

CONSTRUCTION DU PULVÉRISATEUR

1. Le réservoir principal du pulvérisateur
2. Les bretelles et la ceinture de port
3. L'écrou de sécurité de la cheminée de remplissage
4. Le tamis (avec les pièces de réchange)
5. L'interrupteur de la pression
6. La manche de transport
7. L'écrou de service **(NE PAS DÉVISSER !!)**
8. La buse télescopique avec le gicleur standard
9. L'ensemble de la poignée avec le manomètre et le filtre
10. Le levier d'entraînement avec la manche pour la lance

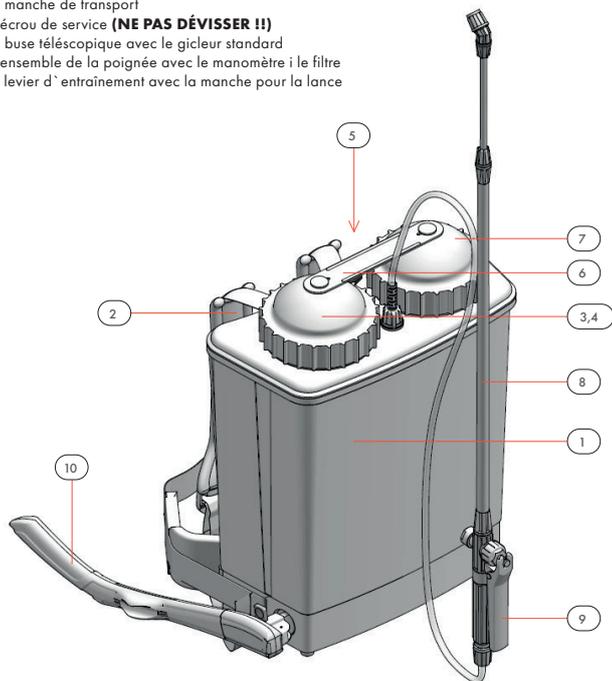


Fig.1

DONNÉES TECHNIQUES

MODÈLE	NEPTUNE 15
Dimensions (longueur x largeur x hauteur) [mm]	380 x 200 x 590
Capacité nominale [litr]	15,0
Capacité maximale [litr]	16,0
Poids net le du pulvérisateur prêt au travail [kg]	6,6
Pression de fonctionnement (max) [bar]	1, 2 lub 3
Débit du liquide* [l/min]	0,4

* - pour le gicleur standard avec la pression de 3 bar

SIGNES D'AVERTISSEMENT

Signes d'avertissement se trouvent sur le réservoir, sur l'étiquette signalétique.
Description des signes d'avertissement :



Lisez la notice d'emploi



Attention poison



Attention danger

Nous vous remercions d'acheter l'appareil de marque Kwarzar et nous vous félicitons de faire un bon choix. Le produit a été conçu et réalisé en vue de satisfaire vos exigences élevées au niveau de l'utilisation et la qualité. Nous espérons que le produit répondra à vos attentes. Nous vous invitons à prendre connaissance avec la présente notice d'emploi avant la première utilisation.

CONTENU DU COLIS:

1. Le pulvérisateur Neptune 15 complet, avec l'ensemble de la poignée avec le manomètre, le filtre et le tuyau
2. La buse télescopique 1,2 m avec le gicleur
3. Le levier d'entraînement
4. La ceinture de port
5. Ensemble des pièces de réchange avec le récipient avec huile silicone (PZH: HK/B/1621/01/2010)
6. Notice d'emploi du pulvérisateur avec la carte de garantie et la déclaration de conformité UE

La société Kwarzar Corporation Sp. z o.o. se réserve le droit de modifier la spécification du produit.

LISTE DES PIÈCES DE RÉCHANGE

1. Le joint oring 10,3x2,4 1 pcs.
2. Le joint oring trapezoidal 2 pcs.
3. Le gicleur à fente rouge (1,6 l/min) 1 pcs.
4. Le gicleur pulvérisant Kwarzar (0,4 l/min) 1 pcs.
5. La goupille spéciale 1 pcs.
6. L'écrou de la soupape 1 pcs.
7. L'accroche de la ceinture 2 pcs.
8. Le récipient avec huile silicone 5 ml 1 pcs.

IL EST INTERDIT DE LAISSER ET ENTREPOSER LE PULVÉRISATEUR AVEC LA PRESSION ACTIONNÉE DANS LE RÉSERVOIR À PRESSION INSTALLÉ À L'INTÉRIEUR DU RÉSERVOIR PRINCIPAL

IL EST INTERDIT DE LAISSER L'AGENT DE PUVLÉRISATION DANS LE RÉSERVOIR PRINCIPAL À PRESSION.

LA TEMPÉRATURE MAXIMALE DE L'AGENT DE PUVLÉRISATION NE PEUT PAS DÉPASSER LA VALEUR DE 40°C

Le pulvérisateur possède le Certificat de Conformité n° EC/005/04 délivré par l'Organisme de Certification Produits IBMER ZJN Warszawa.

DESTINATION

Le pulvérisateur à dos avec entraînement électrique Neptune 15 est destiné à appliquer les produits phytopharmaceutiques au sens de l'art. 2 al. 1 du règlement du Parlement européen et du Conseil (UE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et abrogeant les directives du Conseil 79/117/CEE et 91/414/CEE (JO. de l'UE L 309 du 24.11.2009). En outre, il peut être exploité pour la pulvérisation d'eau pour la distribution d'engrais liquide. Le Neptune 15 est idéal pour les espaces fermés, dans les serres, partout où il est impossible d'utiliser les appareils à moteur thermique. L'appareil est équipé des joints d'étanchéité du matériau NBR et FPM.

L'accessibilité des différents agents chimiques sur le marché est liée à la nécessité de tester le pulvérisateur de mousse par l'utilisateur au moyen de l'agent cible. La société KWAZAR CORPORATION Sp. z o.o. n'assure pas l'universalité de l'appareil.

1. La raison sociale et l'adresse de contact du fabricant:

KWAZAR CORPORATION Sp. z o.o.
ul. Chelmonskiego 144, 96-313 Jaktorów

2. Le nom et l'adresse de la personne demeurant sur le territoire d'un état membre de l'Union européenne autorisée à la préparation de la documentation technique:

Wojciech Gruszka
KWAZAR CORPORATION Sp. z o.o.
ul. Chelmonskiego 144, 96-313 Jaktorów

3. Nom du produit: Le pulvérisateur à dos avec entraînement à levier NEPTUNE 15

4. Année d'attribution du marquage CE: 2015

5. Fonction du pulvérisateur:

Le pulvérisateur à dos avec entraînement à levier Neptune 15 est destiné à appliquer les produits phytopharmaceutiques au sens de l'art. 2 al. 1 du règlement du Parlement européen et du Conseil (UE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et abrogeant les directives du Conseil 79/117/CEE et 91/414/CEE (JO. de l'UE L 309 du 24.11.2009). Neptune Super de la série Cleaning Pro+ est idéal pour les espaces fermés, dans les serres, partout où il est impossible d'utiliser les appareils à moteur thermique.

6. Par la présente, je déclare que le produit spécifié ci-dessus remplit toutes les exigences correspondantes:

- Directive 2009/127/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Europe du 21.10.2009 relative aux machines pour l'application des pesticides,
- Règlement du ministre de l'économie du 13.06.2011, (JO N° 12, pos. 701),
- Normes harmonisées:
 - a. PN-EN ISO 19932-1:2014
 - b. PN-EN ISO 19932-2:2014
 - c. PN-EN ISO 12100:2012
 - d. PN-EN ISO 13857:2010
- Normes:
 - a. PN-EN ISO 3600:1998
 - b. PN-EN ISO 11684:1998

L'Unité notifiée : L'Institut des sciences technologiques et naturelles ayant son numéro d'identification NB 1459 a réalisé, dans le cadre du système d'évaluation de la conformité, l'inspection préliminaire de l'établissement, et a délivré le Certificat de Conformité N° EC/01/2020/NA. L'Organisme de certification des produits possède l'accréditation de PCA portant le N° AC 006.

L'identité et la signature de la personne autorisée à l'établissement de la déclaration de conformité au nom du fabricant :

PEŁNOMOCNIK
ds. Systemu Zarządzania
Jakością
Wojciech Gruszka
Budy Grzybek, 20.01.2020

"KWAZAR CORPORATION" Sp. z o.o.
Budy Grzybek, ul. Chelmonskiego 144
96-313 JAKTORÓW
NIP 629-164-5748, REGON 147426552
tel. 48 858-4030

ÉLIMINATION DES DÉFAUTS

Il faut toujours vider la pression du réservoir avant de commencer toute réparation !!!

Avant d'effectuer des travaux de réparation, il faut toujours dépressuriser le réservoir sous pression et évacuer le liquide du réservoir principal!

SYMPTÔMES	CAUSE	ÉLIMINATION DES DÉFAUTS
Faible pression sur la sortie de la buse.	Filtre bouché (fig. 11 / pos. 1) dans la poignée de la buse.	Dévisser la poignée (fig. 11 / pos. 2) du clapet à piston, retirer le filtre (fig. 11 / pos. 1), rincer de l'intérieur avec l'eau courante. Assembler en agissant en ordre inverse.
	Gicleur pulvérisant bouché (fig. 12 / pos. 1).	Dévisser l'écrou de l'embout de la buse (fig. 12 / pos. 2), retirer et décomposer le gicleur pulvérisant (fig. 12 / pos. 1) et rincer avec l'eau courante. Assembler en agissant en ordre inverse.
Pulvérisation irrégulière.	Gicleur pulvérisant endommagé (fig. 12 / pos. 1).	Dévisser l'écrou de l'embout de la buse (fig. 12 / pos. 2), retirer le gicleur pulvérisant (fig. 12 / pos. 1). Remplacer pour un nouvel. Assembler en agissant en ordre inverse.

1. Lisez la présente notice d'emploi avant de commencer le travail.
2. Durant le travail, il faut absolument respecter les règles et les dispositions générales de la sécurité et la santé au travail.
3. Il est absolument interdit de laisser et entreposer le pulvérisateur avec la pression actionnée.
4. Il est interdit d'utiliser le pulvérisateur aux mineurs, femmes enceintes, personnes ivres et sous l'influence des substances altérant la concentration.
5. Il est interdit d'utiliser le pulvérisateur de mousse défectueux ou présentant la fuite.
6. Durant le travail nécessitant l'utilisation des agents nuisibles, il est absolument interdit de manger, boire et fumer le tabac et les e-cigarettes.
7. Durant le travail et durant la préparation au travail, il faut protéger les yeux, il faut utiliser les lunettes de protection, les voies respiratoires (la masque) et la peau (les vêtements de protection, le casque, les gants et les chaussures de protection).
8. Il faut préparer et utiliser les agents chimiques conformément aux recommandations du fabricant.
9. Lorsqu'on utilise les solutions en suspension, il faut veiller à ce que la suspension sédimente sur le fond du réservoir. Il faut utiliser le liquide de pulvérisation jusqu'à son épuisement, puis il faut rincer soigneusement le réservoir et le système hydraulique du pulvérisateur. La sédimentation de la suspension dans le pulvérisateur peut endommager la pompe.
10. Il faut préparer l'agent de pulvérisation dans un récipient prévu à cet effet.
11. Il faut veiller à ce que l'agent de pulvérisation ne pénètre pas aux eaux souterraines.
12. Il est absolument interdit d'utiliser les agents qui peuvent provoquer l'explosion, des substances corrosives et inflammables.
13. Tout travail à l'intérieur des locaux dans lequel des agents chimiques sont utilisés nécessite la participation d'au moins deux personnes.
14. Il faut diluer les résidus de l'agent de pulvérisation et les utiliser en appliquant sur les surfaces pulvérisées au préalable.
15. Après l'achèvement du travail avec le pulvérisateur de mousse, il faut le vider et nettoyer avec de l'eau propre.
16. Le réservoir du pulvérisateur ne sert pas à l'entreposage de l'agent de pulvérisation.
17. Après l'achèvement du travail avec les substances chimiques nuisibles, il faut se lever soigneusement.
18. Il faut garder le pulvérisateur, son équipement, l'emballage et les agents chimiques hors de portée des enfants.
19. Il faut entreposer le pulvérisateur et son équipement dans un endroit sec.
20. Il faut nettoyer périodiquement le filtre installé dans la poignée et sur le fond du réservoir.
21. Lorsque le pulvérisateur n'est plus apte au service, il faut le nettoyer et transmettre au lieu d'élimination des déchets.
22. Il ne faut pas dévisser l'écrou de service (fig. 1 / pos. 7). Il sert uniquement aux besoins du service.
23. Il est interdit de modifier la construction du pulvérisateur.
24. Il est recommandé à l'utilisateur de placer sur l'appareil le nom d'agent chimique. Pour ce faire, il est possible d'utiliser les autocollants faisant partie de l'équipement de l'appareil. Il est recommandé de coller l'autocollant avec l'inscription sur le réservoir.
25. En partageant l'utilisation de l'appareil et en le transmettant à quelqu'un, il faut veiller à ce qu'il soit en bon état et il faut également lui transmettre la présente notice d'emploi.
26. En raison du contact du pulvérisateur avec des agents chimiques, de l'exposition aux agents atmosphériques et du processus de vieillissement de la matière, il est recommandé de remplacer le pulvérisateur après 6 ans à compter de la date d'achat.



PRÉPARATION AU TRAVAIL

FIXATION DE LA CEINTURE DE PORT

Il faut faire passer par les orifices dans le réservoir (fig. 2/pos. 2) les extrémités de la ceinture de port (fig. 2/pos. 1). Dans les extrémités de la ceinture de port, il faut insérer les goupilles de la sangle (fig. 3/pos. 1) qui sont placées dans le sac en plastique avec les pièces de réchange.

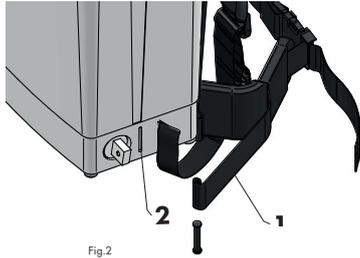


Fig.2

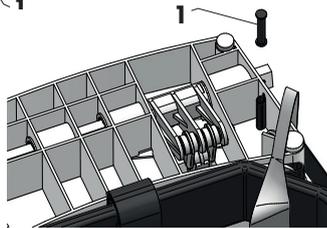


Fig.3

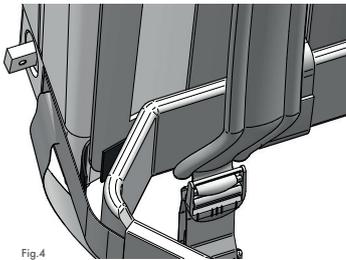


Fig.4

Faire passer les extrémités de la sangle par la plaquette de distance et attacher avec le velcro.

RISQUES

Le pulvérisateur, en tant que l'appareil fonctionnant sous pression, présente un risque supplémentaire sous forme:

1. Endommagement des tissus mous par le débit de l'agent de pulvérisation,
2. Brûlure causée par l'agent de pulvérisation,
3. Intoxication causée par l'agent de pulvérisation.

CARTE DE GARANTIE – CONDITIONS DE GARANTIE

1. Les obligations résultant de la garantie seront réalisées uniquement après la présentation par l'annonceur de la carte de garantie valable et la plaque signalétique visible qui se trouve sur le réservoir du pulvérisateur.
2. La garantie couvre la période de 24 mois à compter de la date d'achat, mais pas plus que 36 mois à compter de la date de production. Cette période ne se rapporte pas aux applications commerciales.
3. Pour les applications commerciales, la garantie couvre la période de 12 mois à compter de la date d'achat, mais non pas plus que 24 mois à compter de la date de production.
4. La garantie pour le réservoir couvre la période de 72 mois pour les applications commerciales et les applications non commerciales.
5. Toute réparation sera réalisée dans le délai de 14 jours à compter de la date de livraison de l'appareil à réparer dans les Points agréé de service ou directement au fabricant.
6. La garantie perd sa validité dans le cas des modifications volontaires de l'appareil.
7. Pour toute réparation du pulvérisateur réalisée par l'utilisateur lui-même, il faut utiliser les pièces d'origine de la société KWAZAR CORPORATION Sp. z o.o., y compris les joints d'étanchéité et les accessoires.
8. La garantie ne couvre pas les joints d'étanchéité parce qu'ils sont des éléments qui s'usent normalement.
9. La garantie ne couvre pas les endommagements causés par : l'utilisation incorrecte et non conforme avec la présente notice d'emploi, l'entreposage et l'entretien incorrect et non conforme avec la présente notice d'emploi; les défaillances mécaniques.
10. En cas du retour du produit, l'acheteur est obligé de livrer le produit complet et propre avec son équipement.
11. La garantie couvre les produits achetés et se trouvant sur le territoire de la République de Pologne.
12. La garantie pour les produits de consommation vendus n'exclut pas, ne limite pas ni ne suspend pas les droits d'acheteur résultant de la non-conformité d'un produit avec le contrat.

PIÈCES DE RÉCHANGE ET ACCESSOIRES

Il existent les pièces de réchange pour le pulvérisateur. Vous pouvez trouver les informations supplémentaires sur le site www.kwazar.com.pl et dans le magasin Internet www.kwazar.com.pl/shop

RÉPARATIONS DE GARANTIE ET SERVICE

La société KWAZAR CORPORATION Sp. z o.o. assure toute réparation de garantie et après-garantie.

1. Le pulvérisateur transmis à la réparation (pour n'importe quelle raison) doit être complet, entièrement équipé et propre - sans résidus de produits chimiques utilisés.
2. La réparation de garantie sera réalisée à condition de livrer la carte de garantie remplie et la preuve d'achat avec l'appareil.
3. Les réparations de garantie et après-garantie sont réalisées dans le siège de la société et dans les Points agréés de service KWAZAR – la liste des points est accessible sur le site : www.kwazar.com.pl dans l'onglet SERWIS.

NOTICE D'EMPLOI

Il faut graisser périodiquement au moyen d'huile silicone les éléments mobiles et les joints (fig. 13a/ pos. 1, 2 i 3), le joint oring sous l'écrou de sécurité de la cheminée de remplissage (fig. 1/ pos. 3), le joint trapezoidal dans le régulateur de la longueur de la buse télescopique (fig. 13b/ pos. 1), le joint oring sur le piston de la pompe (fig. 14/ pos. 1). L'huile est fourni dans le kit.

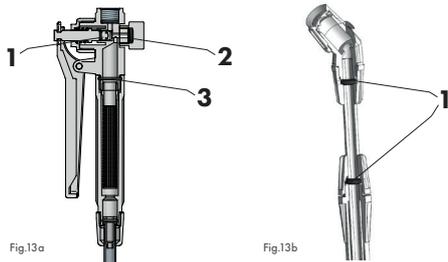


Fig.13a

Fig.13b

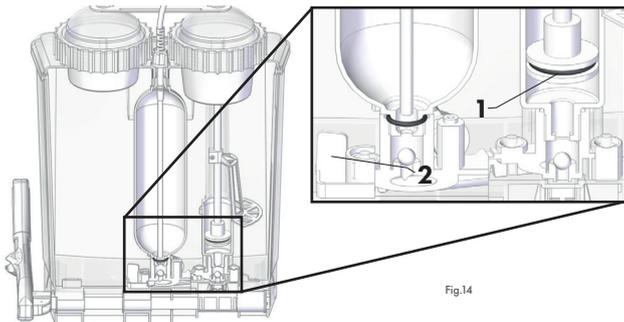


Fig.14

RISQUE RÉSIDUEL

Bien que la société KWAZAR CORPORATION Sp. z o.o. prenne la responsabilité pour le design et pour la construction de l'appareil afin d'éliminer le danger, il existe un certain risque qui est inévitable pouvant survenir durant le travail. Le risque résiduel résulte du comportement fautif de l'utilisateur.

Le plus grand danger a lieu à l'occasion des activités interdites suivantes :

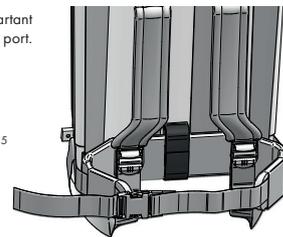
- le non-respect des consignes de sécurité décrites dans la présente notice d'emploi,
- l'utilisation de l'appareil à d'autres fins que pour ceux spécifiés dans la présente notice d'emploi,
- les modifications volontaires de l'appareil.

Lors de la présentation du risque résiduel, le produit est traité comme l'appareil qui a été conçu et réalisé conformément à l'état de la technique de l'année de sa production.

NOTICE D'EMPLOI

Faire passer deux fois par la plaquette de distance, en partant du haut, la sangle qui se trouve au milieu de la ceinture de port. L'extrémité de la sangle attacher avec le velcro.

Fig.5



Monter le levier (fig. 6/ pos. 1) par piquure sur le raccord du levier (fig. 6/ pos. 2). Insérer du haut la goupille (fig. 6/ pos. 3)

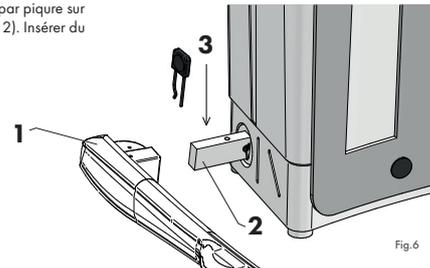


Fig.6

ATTENTION : le levier n'est pas prêt à l'utilisation directement après l'enlèvement de l'appareil du boîtier.

Vérifier si dans le corps du clapet à piston (fig. 7/ pos. 2) se trouve le joint o-ring (fig. 7/ pos. 3) et assembler avec la buse (fig. 7/ pos. 1) en vissant, pour obtenir le raccordement étanche.

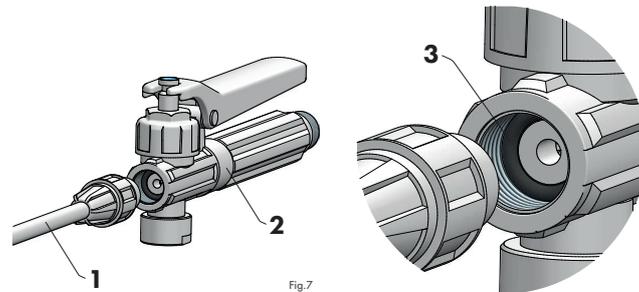


Fig.7

UTILISATION DU PULVÉRISATEUR

Il faut mettre le pulvérisateur assemblé sur un support plat.
Dévisser l'écrou de sécurité de la cheminée de remplissage (fig. 8/ pos. 1).



Fig.8

Verser le liquide de pulvérisation préparé au préalable par le tamis installé sous celui-ci (fig. 8/ pos. 2) Il faut éliminer les salissures éventuelles du tamis. Visser l'écrou de sécurité de la cheminée de remplissage. Le tamis peut rester sous l'écrou. Transférer le pulvérisateur sur le lieu de travail. Désormais, il est possible de mettre le pulvérisateur sur le dos et ajuster les bretelles. **Il faut soulever le pulvérisateur par la bretelle, sans utiliser l'attache de sécurité.** Régler et attacher la ceinture de port. Diriger l'embout de la buse sur le lieu à pulvériser et mettre en marche la pulvérisation au moyen du levier près de la poignée de la buse (fig. 11/pos. 2). Pulvériser en suivant la direction du vent.

Le cas échéant, il est possible d'allonger la buse jusqu'à la longueur de 1,2 m. Pour ce faire, il faut desserrer l'écrou conique (fig. 9/pos. 1), éjecter la partie télescopique de la buse (fig. 9/pos. 2) pour obtenir une longueur désirée (max. 0,54 m) et visser l'écrou conique (fig. 9/pos. 1).

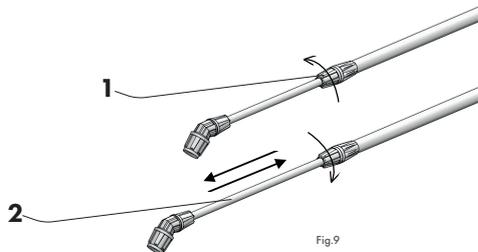


Fig.9

RÉGLAGE DE LA PRESSION DE TRAVAIL

Le commutateur de la pression se trouve en haut du pulvérisateur. Le fonctionnement du pulvérisateur avec la pression 1,3 bar (fig. 10a). Le fonctionnement du pulvérisateur avec la pression 3 bar (fig. 10b).

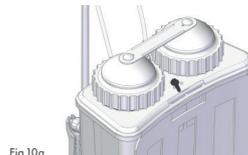


Fig.10a



Fig.10b

ENTREPOSAGE ET ENTRETIEN

Une fois le travail terminé, il faut précisément rincer le pulvérisateur avec de l'eau propre. Il faut diluer dans l'eau les résidus de l'agent de pulvérisation (dans environ 2 litres), puis rincer le système du pulvérisateur en actionnant le pompage jusqu'à l'épuisement du liquide dans le réservoir. Répéter 3 fois tout le processus de lavage. Rincer également le tamis.

Il faut nettoyer périodiquement ou avant toute pause prolongée le filtre (fig. 11/pos. 1) installé dans la poignée de la buse (fig. 11/pos. 3) et le gicleur (fig. 12/pos. 1) installé à l'extrémité de la buse (fig. 1/pos. 7).

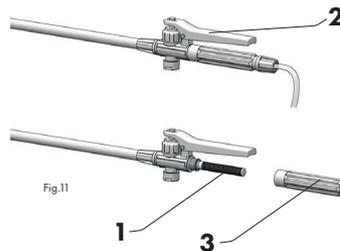


Fig.11

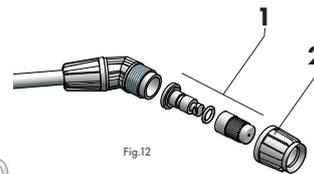


Fig.12

Cela s'applique également au filtre installé sur le fond du réservoir principal (fig. 14/pos. 2). Le filtre est accessible après le dévissage de l'écrou de sécurité de la cheminée de remplissage (fig. 1/pos. 3). Le filtre est installé sur le fond se trouve au fond du réservoir.

Remplacement du gicleur dans la buse.

Dévisser l'écrou de l'embout de la buse (fig. 12/pos. 2). Remplacer le gicleur (fig. 12/pos. 1). Visser l'écrou de l'embout de la buse avec le gicleur sur la buse pour obtenir la fermeture hermétique. Il est possible de remplacer le gicleur sans vider la pression de l'appareil.

Le pulvérisateur doit être entreposé **SANS PRESSION** en température de +5°C à +35°C dans un endroit ombragé, éloigné des radiateurs et hors de portée des enfants. Il est possible de transporter l'appareil en le tenant par les bretelles (fig. 1/pos. 2) ou par la manche de transport en haut de l'appareil (fig. 1/pos. 6).

Vidage de la pression du réservoir à pression:

1. Diriger l'embout de la buse sur la surface à pulvériser.
2. Appuyer sur le levier (fig. 11/pos. 2) en lançant la pulvérisation.
3. Continuer la pulvérisation jusqu'à l'épuisement du liquide de pulvérisation ou lorsque nous entendons que le son de l'air sortant arrête.